Image not found or type unknown

Bijoux et un lingot trouve sur ma propriété

Par **Richard12**, le **18/02/2019** à **20:14**

Bonjour, mon fils a trouve sur son terrain des bijoux et un lingot or, la maison qu'il a acheté appartenait a un bijoutier qui est decede il y a plusieurs année. Il a ete aujourd'hui a la police pour signaler les fait, la police a tout garde en lui disant que ça partirait au pénal et que sûrement le pénal reverrai vers le civil. Est ce normal et quels sont ses droits, merci par avance de votre réponse.

Par **janus2fr**, le **19/02/2019** à **07:46**

Bonjour,

Si la propriété de ces bijoux et lingot est établie, votre fils n'a effectivement aucun droit dessus.

A ne pas confondre avec la "découverte d'un trésor", "le trésor est toute chose cachée ou enfouie sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété, et qui est découverte par le pur effet du hasard".

Par **Richard12**, le **19/02/2019** à **07:55**

Tout était enterré dans le jardin dans des bocaux en verre entouré de papier journal datant de 1973, certains bijoux avaient une étiquette de prix étant encore en Francs....
Comment peu on établir la propriété alors que les présumé propriétaire sont décédés et sans enfants?

Par **Visiteur**, le **19/02/2019** à **10:51**

Bonjour

C'est à la justice d'en décider,

Pour exemple, lisez ceci

https://www.europiecedor.fr/roanne-un-couple-contraint-de-rendre-les-lingots-dor-trouves-

dans-son-jardin-aux-anciens-proprietaires/

Par **Richard12**, le **19/02/2019** à **11:07**

Merci pour l'info nous allons contacter notre avocat

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés